

**Réponse du Conseil administratif du 25 janvier 2024 à la question écrite du 29 novembre 2023 de M<sup>mes</sup> et MM. Roger Gaberell, Luc Zimmermann, Aurélien Borgeaud, Jean-Luc von Arx, Fabienne Beaud, Alain de Kalbermatten, Alain Miserez, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne, Yves Herren, Kevin Schmid, Christo Ivanov et Corinne Bonnet-Mérier: «Evaluation de la gestion de l'infrastructure hôtelière».**

*TEXTE DE LA QUESTION*

La Ville de Genève est propriétaire de deux joyaux de l'infrastructure hôtelière locale: le restaurant du Parc des Eaux-Vives, qui jouit d'une situation incomparable, et l'Hôtel Métropole, le seul cinq-étoiles de la rive gauche.

Depuis plusieurs années déjà, des opérations autour de ces deux établissements font la une des journaux et sont critiquées par le public et les spécialistes, qu'il s'agisse du choix de la société exploitante, de la gestion du personnel ou encore du récent rejet d'un nouveau chef.

La principale source d'irritation: comme ces deux structures sont en mains publiques, on attend une certaine transparence quant aux décisions les concernant, ce qui n'est évidemment pas possible pour des raisons de confidentialité commerciale.

Nous nous limitons donc aux questions dont les réponses ne sont pas soumises à cette restriction.

Le Conseil administratif, en tant que représentant du propriétaire:

- peut-il chiffrer les revenus réels des deux établissements pour la Ville (fermes et autres revenus après déduction des frais administratifs, etc.)?
- Est-il satisfait de la rentabilité des deux établissements?
- Peut-il rendre disponibles les contrats qu'il a passés avec la société de gestion Independent Hospitality Associates (IHA)?
- Est-il satisfait des services fournis par ladite société?
- Pense-t-il qu'il soit pertinent de se séparer un jour de l'un ou des deux établissements et, si oui, quelles en seraient les motivations et les conditions?

### RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les comptes des deux établissements que sont l'Hôtel Métropole et le restaurant du Parc des Eaux-Vives figurent dans la brochure des comptes de la Ville de Genève (pages 106-110 des comptes 2022).

La rentabilité de ces deux établissements a souffert d'une part de la crise liée au Covid-19 et, d'autre part, des travaux de rénovation qui ont démarré à l'hôtel. Celle-ci devrait s'améliorer après la fin des travaux planifiée pour juin 2025. La société Independent Hospitality Associates SA (IHA) travaille actuellement à un concept stratégique pour le restaurant du Parc des Eaux-Vives, concept qui nécessitera des investissements raisonnables pour rénover le bâti.

Les contrats de gestion signés initialement par la Ville de Genève, puis repris par la Société d'exploitation hôtelière et de restauration de la Ville de Genève, avec la société IHA et qui courent jusqu'en 2031 ne peuvent être communiqués en raison du secret des affaires dans un secteur extrêmement concurrentiel.

L'évaluation de la performance de cette société sera effectuée avant la fin du contrat et le lancement d'un nouvel appel d'offres. Le Conseil administratif est conscient des difficultés rencontrées par cette société en raison de la pandémie et des travaux de rénovation majeurs en cours à l'hôtel.

Il n'estime pas pertinent de se séparer de ces deux établissements en raison de leur valeur patrimoniale et affective pour la population genevoise. Au surplus, la Ville de Genève a conclu des baux avec la Société d'exploitation hôtelière et de restauration de la Ville de Genève portant sur les immeubles de l'Hôtel Métropole et du restaurant du Parc des Eaux-Vives. Ces baux signés en 2022 ont une durée de 30 ans.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le maire:  
*Alfonso Gomez*